



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 94/09

Objet

Maintien et renforcement du service de Conseils en Energie Partagés (CEP)

Secrétaire de séance

Michel GAUTHIER

Rapporteur

Jean-François LOUVRIER

**Conseil Communautaire
15 octobre 2009
Champvans- 20 heures**

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 78
Nombre de procurations : 10
Nombre de votants : 88
Date de la convocation : 28 septembre 2009
Date de publication : 28 octobre 2009

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : S. Boissard, JL. Bouchard, D. Bernardin, B. Guerrin, B. Chevaux supplée par D. Desgouille, E. Tavernier, P. Vuitton supplée par D. Guilhendou, L. Goron-Chaniet, B. Negrello, P. Bussière supplée par R. Roy, G. Fumey, T. Mader, D. Michaud, G. Michaud, P. Blanchet, P. Guibelin, JF. Louvrier, C. Di Caro, P. Monnet, A. Albertini, J. Chevriaux, M. Giniès, C. Gras, , D. Barbagelata, G. Barbier, F. Barthoulot, R. Belalia, M. Borneck, C. Bourgeois République, G. Card, C. Chalou, MA Chalumeaux, JB Gagnoux, L. Gatinault, R. Manière, I. Nouvellon, C. Parent, M. Perrin, J. Petit, J. Rosat, D. Sicquot-Bérodier, JC. Wambst, H. Prat, D. Chataignier, F. Macard supplée JL Croiserat, M. Rigoulet, F. Saudon, B. Javourez, L. Bougaud, J. Lombard, M. Huguenet, A. Chollat, J. Thurel, JM. Diètre, M. Gauthier, P. Jacquot supplée par N. Cornu, A. Courderot, P. Sautrey, D. Chevalier, B. Bonnard Ongenaed, F. Perchat, F. David, J. Hubert, JC Lambert supplée par G. Moniotte, C. François, B. Monamy, M. Perron, JM. Daubigney, J. Drouhain supplée par C. Hanrard, A. Jordan, D. Rauch, M. Richard, M. Hoffmann, R. Curly, JF Dumont, D. Ecarnot, N. Abdelli, A. Alonzo

Délégués absents ayant donné procuration : P. Bouvret à R. Belalia, D. Clerc à C. Parent, C. Creuze à JC Wambst, P. Epinat à I. Nouvellon, P. Genestier à G. Card, A. Hamdaoui à M. Borneck, P. Nasom à L. Gatinault, G. Fernoux-Coutenet à J. Hubert, S. Laroche à F. Barthoulot, C. Arnoud à R. Manière

Délégués absents non suppléés et non représentés: T. Gauthray-Guyenet, P. Daubigney, C. Petiot, C. Combet, JP. Fichère, K. Mezerai, G. Marechal, G. Coutrot, G. Ginet

Vu la délibération n°54/07 du conseil de communauté du 13 septembre 2007 validant la création de la mission CEP – Conseil en Energie Partagé
Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 24 septembre 2009,

Initié au mois de Janvier 2008, le service de Conseils en Energie Partagés du Grand Dole travaille en collaboration avec les communes volontaires de l'agglomération en leur offrant une assistance dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Ce service est basé sur la mutualisation et la mise à disposition auprès des communes des compétences d'un agent technique de l'agglomération. La mise en place du service est formalisée avec chaque commune via la signature d'une convention-cadre d'adhésion.

La délégation régionale de l'ADEME et le Conseil régional de Franche-Comté ont lancé, à la fin du mois de juillet, un appel à projets offrant l'opportunité au Grand Dole de poursuivre et renforcer ce service à la mesure des requêtes de ses communes.

Au vu de l'engouement suscité par la création de ce service pour les communes, dans le cadre des politiques énergétiques et climatiques de la communauté d'agglomération et compte tenu des cofinancements potentiels proposés, il est envisagé de poursuivre et de renforcer le service CEP à

compter du 1er janvier 2010 (sous réserve du renouvellement des partenariats financiers de l'ADEME et de la Région Franche-Comté).

Ce renforcement du service est établi sur la base du plan de financement trisannuel (2010-2011-2012) suivant :

Coûts internes (charges sur salaires comprises)	165 jours « technicien » / an 55 jours « ingénieur » / an	173 580 €
Coûts externes (formations, déplacements)	-	3 300 €
Total		176 880 €

Subvention ADEME (30%)	53 064 €
Subvention CRFC - Année 2010	15 000 €
Participation des communes (0,2 € / an / hab)	12 600 €

Autofinancement Grand Dole	96 216 €
----------------------------	-----------------

<i>Si reconduction annuelle de la subvention du Conseil régional...</i>	<i>Autofinancement Grand Dole</i>	66 216 €
---	-----------------------------------	----------

Après en avoir délibéré, le conseil d'agglomération, à l'unanimité :

- VALIDE le projet de maintien et de renforcement du service CEP à compter du 1er janvier 2010 et ce pour une durée de 3 ans supplémentaires,
- VALIDE le plan de financement présenté ci-dessus,
- AUTORISE le Président à solliciter les financements auprès de la délégation régionale de l'ADEME et du Conseil Régional de Franche Comté,
- NOTE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2010.

Fait à Dole,
Le 15 octobre 2009,
Le Président,